À quel âge commence la pauvreté chez les personnes âgées?

Lors de la présentation du budget fédéral, lundi dernier, nous apprenions qu'il y recelait une mesure pour les personnes aînées. Ce cadeau prendra la forme d'un chèque au montant de 500 \$, expédié au cours de l'été, à toute personne de 75 ans et plus, quel que soit son revenu. Ces dernières verront leur chèque mensuel majoré de 10 %, à compter de juillet 2022.

Bien que je fasse partie des gens concernés par cette mesure, je ne suis pas d'accord avec cette disposition, car j'y vois une injustice sociale et surtout, une occasion de racoler les 75 ans et plus afin d'obtenir leur vote aux prochaines élections.

D'abord, une injustice sociale. Parmi les aînés, QUI sont les plus démunis? Les gens de plus de 75 ans ou les gens de 65 ans et plus qui n'ont pour tout revenu que la PSV et le supplément de revenu garanti? Je crois que c'est évident que c'est la deuxième catégorie de personnes. Si le gouvernement voulait aider les personnes aînées démunies, il n'avait qu'à augmenter le supplément de revenu garanti pour toute personne qui y a droit. La pauvreté chez les personnes âgées, ce n'est pas une question d'âge, c'est une question de revenu. Une personne qui n'a que la PSV et le supplément de revenu garanti, dispose de moins de 20 000 \$ par année pour vivre. C'est en deçà du seuil de la pauvreté. Et ce sont majoritairement des femmes (mères au foyer) qui se retrouvent dans cette situation. Ce sont ces personnes que le gouvernement aurait dû cibler, dans son budget.

Si on croyait acheter des votes aux prochaines élections en courtisant les gens de 75 ans et plus, j'ignore quelle sera l'influence de cette décision sur le vote, mais en ce qui me concerne, mon vote n'est pas à vendre et mon chèque de 500 \$ sera partagé entre des organismes communautaires qui prennent en charge les plus pauvres de notre société.

Lise Labelle Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)